



Montigny Infos

Lettre d'informations municipales de Montigny-Le-Chartif (mars 2021)

Le mot du Maire :

Ignymontoises, Ignymontois

L'année 2020 s'est achevée dans un contexte totalement inédit et particulièrement éprouvant pour chacune et chacun d'entre nous. La crise sanitaire nous a poussé à nous adapter, nous réinventer.

Cette situation, à l'évolution incertaine, ne doit pas nous empêcher de vivre. Il est essentiel pour notre économie locale et pour le moral de tous, de maintenir une vie sociale aussi riche que possible, tout en restant prudent et en prenant la menace de la COVID au sérieux.

Nombre de nos concitoyens ont souffert ou ont été touchés de près ou de loin par cette crise. J'ai bien sûr une pensée pour eux et leur famille et une plus particulière pour un Ignymontois, Bernard, qui nous a quitté des suites de la COVID. Ce passionné de fleurs, a permis à notre commune, par sa générosité, d'être bien fleurie pendant plusieurs années.

Malgré le contexte sanitaire, en 2020, nous avons tenté de poursuivre notre mission en améliorant la vie communale par le biais de divers travaux :

- *Enfouissement des réseaux secs : fin des travaux dans les rues de Nogent et de Frazé. La deuxième tranche, rue d'Illiers, s'est terminée, quant à elle, début 2021.*
- *Réparations des pompes de relevage de l'assainissement collectif : ces réparations sont encore trop nombreuses ; c'est pourquoi, j'insiste en vous demandant, de nouveau, de ne plus jeter des lingettes dans vos toilettes. C'est dans l'intérêt de tous.*
- *Pose d'un enrobé et création d'un passage dans le nouveau cimetière.*
- *Création d'un City Stade : cet espace détente fut très apprécié par nos jeunes Ignymontois et autres voisins pendant la période de confinement. Un défibrillateur y est installé, pour votre sécurité.*
- *Achèvement des travaux de la salle polyvalente : la cuisine et les rangements la rendent plus fonctionnelle.*
- *Réhabilitation du commerce : les travaux ont débuté et les finitions sont réalisées par nos agents techniques. Soyons objectifs, je ne pense pas qu'il y ait urgence à trouver un repreneur en cette période de crise sanitaire.*
- *Remise en état du logement situé "7 rue de Nogent " : suite au départ du locataire, la rénovation du chauffage, de l'isolation, des portes extérieures et de la salle de bain ont été nécessaires avant de le proposer de nouveau à la location.*



En 2021, après l'obtention de subventions, les travaux suivants devraient être réalisés :

- *Réalisation d'une troisième tranche d'enfouissement des réseaux secs, avec la pose de nouveaux candélabres : rue de la Girarderie et rue du Bois.*
- *Renforcement du réseau d'eau potable qui alimente la Villa du Grand Parc, au Moulin Foulon.*
- *La pose d'un enduit bicouche sur notre voirie communale (non transférée à la Communauté de Commune Entre Beauce et Perche). Cette année, nous avons choisi les hameaux des Chesmières et Ricourd.*
- *Rénovation de la passerelle du Moulin Ronce.*
- *Création d'un parking supplémentaire au bâtiment technique : suite aux interventions de plus en plus nombreuses de nos sapeurs-pompiers (100 en 2020) ; des embouteillages sont très fréquents sur le parking entre le car scolaire, les voitures des sapeurs-pompiers et celles de nos agents. Ce nouveau parking sera créé au bout du bâtiment, dans le champ.*
- *Arrivée de la fibre : elle est en cours de déploiement avec un peu de retard. Une mise en service est prévue fin juin 2021.*
- *Amélioration de la couverture des réseaux mobiles : après une première vérification de la couverture, il s'avère que l'on doit déplacer le support des antennes de la téléphonie mobile. L'implantation vient d'être validée, de nouvelles demandes d'autorisations sont en cours.*

Pour finir, je tenais à vous informer d'un changement sur votre feuille d'impôt foncier bâti 2021. Le taux communal (13.22%) s'ajoutera au taux départemental de 20.22%, soit 33.44%. Cette décision ne vient pas du conseil municipal mais de l'Etat.

La perte pour les communes, de la taxe d'habitation sera compensée à hauteur de la taxe d'habitation 2017. Seule une partie de l'impôt foncier bâti du département, sera restituée à la commune. En principe, votre imposition ne devrait pas augmenter.

Comme vous, il me tarde de renouer avec « la vraie vie », de retrouver le monde associatif, les réunions de travail et les festivités villageoises.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Le Maire
Joël FAUQUET



Calendrier (provisoire) de la commune 2020

- 14 mai : Cyclisme / le Tour d'Eure et Loir 14 h 30.
- 13 & 20 juin : Elections départementales et régionales.
- 13 juillet : Repas champêtre organisé par la commune à 19 h 30.
- 14 juillet : Jeux à 16 h, Retraite aux flambeaux à 22 h et feux d'artifice à 22 h 30.
- 18-19 septembre : Journées du Patrimoine dans tout le canton.
- 11 novembre : Défilé et rassemblement à la mairie à 10 h 45 suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.
- 27 novembre : Banquet de la Sainte Barbe organisée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers à 20 h 30.
- 5 décembre : Banquet du Club de l'Amitié Raymond Gendre à 12 h 30.

Associations et Présidents

Amicale des sapeurs-pompiers	Président :	Mr Philippe Herman	(Tel: 02 37 96 03 52)
Anciens Combattants	Président :	Mr Claude Fortin	(Tel: 02 37 24 23 61)
Club Raymond Gendre	Président :	Mme Pierrette Fauquet	(Tel: 02 37 24 22 90)
Union Sportive de Montigny-Le-Chartif	Président :	Mr Alain Lamelet	(Tel: 02 37 24 11 97)
Gymnastique Volontaire d'Unverre (Le mercredi de 16h15 à 17h15 à la salle polyvalente)	Responsable:	Mr Joël Fauquet	(Tel: 06 11 61 32 56)

Etat Civil 2020

Naissances

Bienvenue en ce monde à :

- Elio Androuard, le 25 septembre
- Zélie Ferron, le 13 octobre
- Émy Chaussade, le 22 octobre
- Liya Frei, le 27 octobre
- William Le Loup, le 25 novembre
- Mathis Wagner, le 1er décembre
- Hylan Angeon, le 5 décembre

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

Grégory Jourdain et Sophie Mesnival, le 29 août

Décès

Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts :

- Madame Fabienne Villedieu, le 25 janvier
- Monsieur André Morice, le 29 février
- Madame Géraldine Sueur, le 15 mars
- Madame Henriette Munier, le 13 août
- Madame Monique Seigneuret, le 17 août

Montigny Pratique

Mairie :

28, rue de Nogent
28120 Montigny-Le-Chartif

Tél : 09 87 12 40 05

E-mail: montigny-le-chartif@bbox.fr
Site : <http://www.montigny-le-chartif.fr>

Secrétariat de la mairie: Les lundis de 9h30 à 11h00, les vendredis de 14h à 16h et sur **R.D.V.** les mardis, jeudis et samedis.

Maire: Mr Joël Fauquet Tél: 06 11 61 32 56
Adjoints au maire: Mr Jean-Paul Huet Tél: 06 80 15 71 41
Mme Annie Julien Tél: 06 25 55 60 90

Prix de la cantine scolaire : Enfant: 3,50 € Adulte: 5 € par repas

Tarifs de la distribution de l'eau (facture 2020-2021):

Prix au m³ de 1 à 5 m³ : 5,10 €/m³

A partir du 6^{ème} m³ : 1,00 €/m³

A partir du 301^{ème} : 0,60 €/m³

Redevance annuelle d'abonnement : 90 €

Intervention d'ouverture ou de fermeture effectuée à la demande de l'utilisateur : 30 €

Remplacement d'un compteur gelé ou détérioré par l'abonné : 250 €

Déplacement d'un compteur à la demande d'un usager : 500 €

Taxe de l'agence de l'eau (redevances pollution de l'eau) : 0,30 €/m³ (en 2020).

Taxe de l'agence de l'eau (redevances pour prélèvement de la ressource en eau) : 0,046 €/m³ (en 2020).

Fonds de Solidarité à l'Interconnexion des Réseaux d'Eau Potable (FSIREP) : 0,070 €/m³ (en 2020).

Redevance assainissement non collectif (CDC Entre Beauce & Perche): 18 € (en 2021).

Lors d'une demande de réouverture d'un branchement d'eau, les travaux de remise en état et de remise aux normes seront à la charge du pétitionnaire si ce branchement est fermé depuis plus de 3 ans.

Tarif de la redevance d'assainissement (facture 2020-2021):

Prix au m³ de 1 à 5 m³ : 5,00 €/m³

A partir du 6^{ème} m³ : 1,10 €/m³

Redevance annuelle d'abonnement : 110 €

Taxe de l'agence de l'eau (redevance pollution): 0,15 €/ m³.

Tarifs des concessions funéraires (tombe ou caveau de 2 M2, 2 personnes):

Concession cinquantenaire : 260 €

Concession trentenaire : 170 €

Possibilité de demander des places supplémentaires : 1/2 tarif de concession (à prévoir à l'achat de la concession).

Pose d'une urne sur ou dans la concession: 1/2 tarif de concession.

Caveau provisoire: 30 € à partir du 16^{ème} jour.

Tarifs des concessions cinéraires et jardin du souvenir:

Concession de 15 ans renouvelable : 450 €

Concession de 30 ans renouvelable : 800 €

Dispersion au jardin du souvenir : 90 €

Tarifs de la location de la salle polyvalente :

Location pour une 1/2 journée hors week-end (après-midi ou soirée) : 52 €

Location pour 2 jours consécutifs (habitant de la commune) : 123 €

Location pour 2 jours consécutifs (habitant hors commune) : 200 €

Location pour 1 jour avec une association : (habitant de la commune) : 70 €

Location pour 1 jour avec une association : (habitant hors commune) : 123 €

Forfait couverts avec le lave-vaisselle pour 80 personnes : 120 €

Location lave-vaisselle : 60 €

Le Tarif d'électricité / chauffage est fixé à 40 € (du 01/10 au 30/04) et 20 € (du 01/05 au 30/09).

Un chèque de caution de 500 € à l'ordre du trésor public sera déposé en garantie de dommages éventuels.

La location doit être payée lors de la réservation.

La salle polyvalente et le matériel mis à disposition doivent être rendus propres et rangés correctement.

La pénalité pour résiliation de contrat est fixée à 25% du prix de la location.

Pour les groupes de moins de 15 personnes qui organisent une réunion en demi-journée, il leur sera proposé l'utilisation de la salle de la mairie à l'étage.

